

INTITULÉ DE LA CERTIFICATION**Gérer une activité d'exploitant UAS professionnel****Description du métier, de l'activité ou de la situation professionnelle à partir desquels le dispositif de formation visant la certification est initié :**

La certification s'adresse aux professionnels souhaitant acquérir les compétences pour la gestion d'une activité d'exploitant UAS professionnel.

Elle s'adresse :

- aux professionnels en création d'activité ou d'offre incluant l'usage de drones (UAS)
- aux professionnels télépilotes souhaitant monter en compétences et gérer cette activité pour un exploitant UAS

La certification répond au besoin des exploitants UAS (drone) professionnels de s'assurer que l'activité est encadrée et reste conforme à la réglementation et ses changements, et que cet encadrement s'adapte à l'évolution de ses usages du drone. Elle concerne de nombreux secteurs (audiovisuel, génie civil, infrastructures et réseaux, sécurité civile, agriculture, transport de fret, études scientifiques, etc.) et métiers nécessitant l'intégration de drones afin de proposer des prises de vue aériennes, gagner en précision et en productivité et limiter les risques. Ce besoin s'inscrit dans la forte croissance et l'évolution rapide des usages professionnels du drone.

Les compétences faisant l'objet de cette certification sont mobilisables et essentielles pour la gestion d'activité de tout exploitant UAS professionnel. La certification permet au candidat d'attester l'acquisition des compétences techniques et organisationnelles pour la réalisation des vols à l'aide d'un UAS, l'organisation d'une équipe de télépilotes et le maintien de leurs compétences, la gestion d'un parc d'UAS, la diminution des risques liés à l'usage du drone et le suivi de l'activité d'exploitant UAS professionnel.

Prés-requis :

Être âgé de 16 ans révolus

Être porteur d'un projet professionnel visant l'utilisation d'UAS ou utiliser un UAS au sein d'une structure professionnelle.

Être détenteur du certificat d'aptitude théorique télépilote délivré par la DGAC.

Accessibilité :

Contactez notre référent handicap via info@minutedrone.com pour étudier l'adaptation des modalités et la mise en place de mesures adaptées lors du passage de la certification.

Référentiels		
Référentiel de Compétences	Référentiel de certification	
	Modalités	Critères
<p>C1 . Déterminer le rôle des encadrants et télépilotes d'un exploitant dans le cadre de l'utilisation professionnelle d'UAS afin de clarifier leurs missions et responsabilités en complétant un Manuel d'Exploitation.</p> <p>C2 . S'assurer de l'acquisition et du maintien des compétences des employés et prestataires d'un exploitant UAS dans le cadre de son activité, en fonction de leur utilisation des machines, afin d'éviter tout risque de non conformité lors d'une opération, en tenant à jour une liste des télépilotes habilités et de leurs missions.</p> <p>C3 . Exploiter un processus de veille réglementaire dans le cadre de l'activité d'un exploitant UAS, afin d'actualiser ses procédures et le besoin en compétences de son personnel en détectant et communiquant tout changement impactant l'organisation.</p>	<p>Durée globale : 15 min</p> <p>Mise en situation : L'instructeur remet un Manuel d'Exploitation vierge au/à la candidat(e), une description des activités de l'entreprise et la liste des employés et/ou prestataires.</p> <p>Le/la candidat(e) définit l'organisation à mettre en place au sein de la structure professionnelle exploitant des UAS, la répartition des tâches et les responsabilités des encadrants en se basant sur les éléments qui lui ont été remis.</p> <p>Le/la candidat(e) complète un Manuel d'Exploitation en présentant les rôles et les missions nécessaires à l'organisation de l'activité.</p> <p>Le/la candidat(e) complète la liste des télépilotes et leurs qualifications.</p> <p>Le/la candidat(e) vérifie que chaque télépilote dispose des compétences nécessaires pour la réalisation de ses missions ou à défaut indique les manquements et les qualifications que celui-ci devra suivre.</p> <p>Le/la candidat(e) présente à l'oral le processus de veille qu'il met en place au sein de la structure pour permettre d'informer les employés et prestataires de toute modification réglementaire qui impacterait l'activité.</p> <p>10 minutes d'analyse 5 minutes de présentation au jury</p>	<p>Cr1.1. Le/la candidat(e) démontre sa capacité à organiser méthodiquement les informations.</p> <p>Cr1.2. L'analyse contextuelle réalisée par le candidat permet d'éclairer avec suffisamment d'informations la situation dans laquelle l'exploitant va utiliser les UAS dans son activité.</p> <p>Cr1.3. L'organigramme renseigné dans le Manex permet d'identifier clairement le responsable d'exploitation et le responsable sécurité.</p> <p>Cr1.4. Le/la candidat(e) démontre sa capacité à identifier les scénarios opérationnels couverts (Ouvert, Spécifique, hors scénarios standards) par les activités de l'exploitant.</p> <p>Cr2.1. Le membre du personnel n'ayant pas les qualifications requises pour l'usage d'un UAS au regard de ses missions a bien été identifié par le/la candidat(e).</p> <p>Cr2.2. Le/la candidat(e) démontre sa capacité à prévoir un plan de développement des compétences adapté aux membres du personnel.</p> <p>Cr3.1. Le/la candidat(e) démontre sa capacité à construire un processus permettant d'exploiter une veille adaptée aux besoins de l'exploitant.</p> <p>Cr3.2. Le/la candidat(e) fait appel à ses connaissances pour identifier à minima deux sources ayant autorité permettant d'être informé dès la publication d'un nouveau Décret ou nouvel arrêté modifiant l'environnement réglementaire.</p>

Référentiels		
Référentiel de Compétences	Référentiel de certification	
	Modalités	Critères
<p>C4 . Intégrer un UAS auprès d'un exploitant dans le cadre de son utilisation professionnelle, afin de réaliser des missions en effectuant les déclarations réglementaires et la mise à jour des documents internes.</p> <p>C5 . Réaliser l'entretien des UAS d'un exploitant, utilisés dans le cadre de son activité, afin d'éviter tout risque lors d'une opération, en suivant un manuel d'entretien.</p>	<p>Durée globale : 10 min</p> <p>Mise en situation :</p> <p>L'instructeur remet un UAS et son manuel d'entretien au/à la candidat(e) en lui expliquant qu'il s'agit d'une nouvelle acquisition et qu'il souhaite que celui-ci réalise les déclarations légales et le premier entretien de la machine.</p> <p>Le/la candidat(e) ajoute l'UAS et les informations pour son utilisation dans le Manuel d'Exploitation.</p> <p>Le/la candidat(e) identifie le type d'assurance à souscrire.</p> <p>Le/la candidat(e) réalise les déclarations auprès des autorités.</p> <p>Le/la candidat(e) procède à l'entretien matériel et logiciel de la machine en suivant le manuel d'entretien.</p>	<p>Cr4.1. Le/la candidat(e) démontre ses connaissances pour déclarer l'UAS auprès des autorités.</p> <p>Cr4.2. Le/la candidat(e) démontre ses connaissances à renseigner dans le MANEX les éléments permettant d'identifier l'UAS dans le parc.</p> <p>Cr4.3. Le/la candidat(e) a renseigné dans le MANEX les scénarios correspondants à l'utilisation de cet UAS.</p> <p>Cr4.4. Le/la candidat(e) démontre ses connaissances pour le choix de l'assurance adaptée à l'utilisation d'UAS.</p> <p>Cr5.1. Le/la candidat(e) démontre sa capacité à effectuer l'entretien d'une machine en suivant toutes les étapes du manuel d'entretien.</p> <p>Cr5.2. Le/la candidat(e) applique un ordre logique des vérifications, matériels puis logiciel.</p>

Référentiels		
Référentiel de Compétences	Référentiel de certification	
	Modalités	Critères
<p>C6 . Contrôler la conformité des procédures de préparation et de réalisation d'un vol dans le cadre de l'activité d'un exploitant UAS, afin de s'assurer que les missions se réalisent conformément à la réglementation.</p> <p>C7 . Améliorer les procédures de vol existantes d'un exploitant UAS dans le cadre de son activité, en ajoutant des mesures d'atténuation des risques afin de protéger davantage le personnel, les tiers et l'image de la structure professionnelle.</p> <p>C8 . Réaliser des missions de prise de vue à l'aide d'un UAS pour un exploitant dans le cadre de son activité, à l'aide de procédures adaptées afin d'assurer la sécurité et la conformité du vol avec les attentes de l'exploitant et le cadre réglementaire.</p>	<p>Durée globale : 20 min</p> <p>Mise en situation : L'instructeur remet au/à la candidat(e), afin qu'il/elle réalise un vol : - un UAS, - un ordre de mission contenant le lieu et l'objectif des prises de vue, - les procédures de préparation du vol, réalisation du vol et procédures de sécurité.</p> <p>Il est indiqué explicitement que les procédures sont anciennes et non actualisées, et que l'exploitant souhaite ajouter des mesures d'atténuation des risques lors des missions, pour les employés, les tiers et pour l'image de l'exploitant, lors de ce vol.</p> <p>Le/la candidat(e) contrôle que les procédures de vol sont conformes à la réglementation.</p> <p>Le/la candidat(e) identifie des mesures d'atténuation des risques à apporter pour plus de sécurité pour le personnel, les tiers et pour l'image de l'exploitant.</p> <p>Le/la candidat(e) réalise le vol décrit dans l'ordre de mission en appliquant les procédures de préparation et de réalisation du vol.</p> <p>Le/la candidat(e) réalise les prises de vue prévues dans l'ordre de mission.</p> <p>Au cours du vol, le/la candidat(e) doit réagir à une situation anormale et appliquer la bonne procédure de sécurité.</p>	<p>Cr6.1. Le/la candidat(e) démontre ses connaissances pour appliquer la réglementation.</p> <p>Cr6.2. Le/la candidat(e) a identifié la non conformité dans la procédure.</p> <p>Cr7.1. Le/la candidat(e) a identifié à minima deux mesures d'atténuations des risques pour la réalisation de missions.</p> <p>Cr7.2. Les mesures d'atténuations identifiées par le candidat ne sont pas déjà imposées par la réglementation.</p> <p>Cr8.1. Le candidat a respecté la réglementation et les procédures internes pour le vol.</p> <p>Cr8.2. Le candidat démontre une bonne gestion du stress lors d'une situation anormale.</p> <p>Cr8.3. Les prises de vue prévues réalisées par le candidat correspondent bien à ce qui est décrit dans l'ordre de mission.</p> <p>Cr8.4. Le candidat a appliqué une procédure de sécurité adaptée à la situation anormale.</p>